



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 233 Décembre 2018

Sommaire

Éditorial

2018 : Une année riche de changements malheureusement éclipsés par des polémiques

Actualités

OPTIC veut interdire l'utilisation d'adresses électroniques privées par les agents de l'Etat

Alioune Sarr se prononce contre l'importation des cartes de recharge téléphoniques

Sunubus, seule startup africaine qualifiée pour la finale internationale de l'Atos IT Challenge

Pose de première pierre d'une usine de fabrication et d'assemblage de matériel informatique

3^{ème} Forum national sur le développement des services numériques au Sénégal

Lancement du Dakar Finance Cluster

La Banque mondiale appuie le renforcement du cadre juridique et institutionnel TIC

Orange s'allie à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) pour offrir des cours en ligne

La Banque atlantique prend une participation majoritaire dans le capital de Wizall

Politique

Plaidoyer en faveur de la fusion des régulateurs des télécommunications et des médias

L'ARTP et Tigo signent une concession relative à l'exploitation de la 4G

Infrastructures et services

Le datacenter du Groupe Sonatel à son tour certifié Tier 3 par l'Uptime Institute

Signature d'un accord entre Ericsson et Tigo pour la modernisation de son réseau

Projets

L'ANSD prévoit de délocaliser ses sauvegardes informatiques vers le data center de l'ADIE

Rendez-vous

Africa Technovate 2019 (21-25 janvier 2019, Safi, Maroc)

2018 : Une année riche de changements malheureusement éclipsés par des polémiques

L'année 2018 a été marquée par des questions, ayant certes leur importance mais qui ont occupé plus qu'elles le méritaient le devant de l'actualité de telle sorte que l'on a pu avoir l'impression qu'il ne s'était rien passé de vraiment significatif. Tour à tour l'affaire « Seneporno », du nom de ce site web hébergé à l'extérieur et diffusant des vidéos à caractère personnel pour ne pas dire intime sans l'accord des intéressés, le contentieux entre Wari et Millicom au sujet du rachat de Sentel, le débat autour de l'article 27 du nouveau Code des télécommunications, le scandale de la gestion de la page Facebook «T'es de Dakar si... », le mouvement de protestation contre la suppression par Orange de la possibilité de cumuler les pass Internet et tout dernièrement l'affaire du groupe WhatsApp « Les filles faciles », ont soulevé moult débats et focalisé l'attention du grand public au détriment d'un certain nombre de faits marquants pour l'écosystème du numérique. S'agissant de la gouvernance des structures, 2018 aura vu la nomination de Sékou Dramé comme Directeur général en remplacement d'Alioune Ndiaye tandis que Yérém Habib Sow et Mass Thiam devenaient respectivement Président du Conseil d'administration et Directeur général de Sentel. Ces nominations à la tête de Sentel sont intervenues après la signature du décret approuvant la cession de Tigo Sénégal à Saga Africa Holdings Limited, consortium regroupant les entreprises contrôlées par Yérém Sow, Xavier Niel et Hassanein Hiridjee, mettant ainsi fin à une bataille juridico-médiatique qui aura duré plus d'une année. L'année 2018 aura également vu le démarrage des activités commerciales d'Africa Access, Arc Informatique et Waw Sas, les trois fournisseurs d'accès à Internet (FAI) sélectionnés suite à l'appel à candidatures lancé en novembre 2016 par l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) ainsi que le lancement de la 4G+, également connue sous l'appellation « LTE-Advanced », par la Sonatel. L'ARTP a aussi décidé de rendre accessible les codes USSD à tous les fournisseurs de service qui en auront besoin sans être obligés de se les procurer, comme par le passé, auprès des opérateurs de télécommunications afin de faciliter le développement des services de télécommunications à valeur ajoutée accessibles à partir d'un téléphone mobile, notamment les services de paiement électronique et de mobile money. L'ARTP a également procédé au dégroupage de la boucle locale en cuivre, décision certes salubre mais insuffisante à l'heure où la problématique du dégroupage porte essentiellement sur le dégroupage de la fibre optique, le réseau en cuivre n'étant plus développé depuis longtemps par la Sonatel. En matière d'Internet des Objets (IoT), l'ARTP a lancé une consultation publique et signé un protocole d'accord avec Internet society (ISOC) visant à l'application du modèle multi-parties prenantes afin d'identifier les défis existants et les solutions possibles dans le cadre d'une approche inclusive sur un sujet qui devrait prendre de l'importance dans les années à venir. 2018 aura également été l'année de l'adoption de la loi n° 28-2018 portant Code des communications électroniques qui introduit de nombreuses innovations, saluées par la majorité des acteurs, mais qui ont été éclipsées par le tollé soulevé par le dernier alinéa de l'article 27 conférant à l'ARTP le droit d'« autoriser ou imposer toute mesure de gestion du trafic qu'elle juge utile ». Parmi les innovations positives nous pouvons citer la création d'un Conseil national du numérique, la clarification des rôles entre le Président et le Directeur général de l'ARTP, le développement du régime de partage des infrastructures entre opérateurs, la clarification des régimes juridiques applicables aux réseaux et services en apportant de la souplesse et de la flexibilité aux régimes de licence et d'autorisation et en permettant l'émergence de nouveaux usages, La mise en place d'une protection spécifique des données personnelles des utilisateurs des services de télécommunications, etc. Last but not least, l'ARTP et Tigo Sénégal ont signé une convention de concession et un cahier des charges en vue de l'exploitation d'un réseau de télécommunications mobiles 4G ouvert au public permettant ainsi au Sénégal d'avoir deux opérateurs sur trois qui offrent la 4G. Enfin, cette année faste aura également enregistré de moins bonnes nouvelles avec la cessation des activités d'Africashop, la filiale de commerce en ligne de la CFAO lancée en 2015, montrant s'il en était nécessaire que les activités émergentes ne sont pas forcément synonyme de succès.

Alex Corenthin
Secrétaire aux relations internationales

Actualités

* OPTIC veut interdire l'utilisation d'adresses électroniques privées par les agents de l'Etat

Invité du magazine « eTech » diffusé sur iRADIO, Antoine Ngom, Président de l'Organisation des professionnels des TIC (OPTIC) s'est prononcé en faveur de l'adoption d'une législation interdisant aux agents publics l'utilisation d'adresses électroniques privées dans le cadre de leurs activités professionnelles. Cette prise de position intervient après que le Président de la République se soit à nouveau exprimé en faveur de l'utilisation d'adresses électroniques publiques pour des questions liées à la protection des données étatiques qui transitent trop souvent par des plateformes étrangères comme Yahoo, Gmail ou encore Hotmail où elles sont même stockées.

OPTIC : <http://www.optic.sn/>

* Alioune Sarr se prononce contre l'importation des cartes de recharge téléphoniques

Le 27 décembre 2018, Alioune Sarr, Ministre du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME a déclaré que les opérateurs de téléphonie mobile installés au Sénégal devaient avoir recours aux entreprises sénégalaises pour leurs besoins de fabrication de cartes de crédit. Il a d'ailleurs indiqué que ses services travaillaient avec ceux du ministère de l'Industrie et avec la Douane, pour voir comment faire en sorte que les cartes téléphoniques importées de pays extérieurs à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) soient suffisamment taxées pour dissuader les opérateurs de téléphonie de recourir à ce type d'importation.

* Sunubus, seule startup africaine qualifiée pour la finale internationale de l'Atos IT Challenge

Sunubus, la startup fondée par des étudiants du département Génie informatique de l'Ecole supérieure Polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) s'est qualifiée pour la finale internationale de l'Atos IT Challenge organisée sur le thème « Améliorer les services de demain avec ChatBots & IA ». L'équipe constituée par les étudiants de l'ESP sera l'unique équipe africaine à faire face aux autres équipes d'étudiants venues de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni, d'Inde, de Malaisie, des Pays-Bas, de Singapour et d'Espagne. Pour mémoire, Sunubus est une application de localisation de bus grâce à une analyse prédictive des données fournies par ses utilisateurs. Utilisant les techniques du machine learning, elle permet de localiser précisément un bus et de calculer son temps de parcours. L'objectif de l'application est de faciliter toute activité liée aux transports publics, allant de la recherche d'itinéraire à la réservation de tickets.

Sunubus : <https://sunubus.com/>

ATOS : <http://www.atos.com/>

* Pose de première pierre d'une usine de fabrication et d'assemblage de matériel informatique

Le 18 décembre 2018, le Premier ministre Mahammed Boun Abdalah Dionne a présidé la cérémonie de pose de première pierre de la première de l'usine de fabrication et d'assemblage de matériel informatique de la « Société Africaine des Technologies de l'informatique » (SATI) localisée sur le site du Technopole. Fruit du partenariat entre la société Computer Land, dirigée par Abdoulaye Thiam et l'entreprise portugaise Inspiring Knowledge (jp.ik), cette usine reposant sur un investissement de 10 milliards de FCFA devrait employer 1000 salariés et être achevée d'ici neuf (9) mois. Elle s'articulera autour de trois composantes, à savoir la fabrication de carte mère, l'assemblage de matériel informatique et la promotion de solutions technologiques innovantes et devrait avoir une capacité de production annuelle estimée à plus de 400.000 unités composées d'ordinateurs, de tablettes, de smart tv et de décodeurs. En juillet 2003, un projet dont les objectifs étaient similaires et qui se présentait sous l'appellation de

Compagnie africaine de technologie de l'information (CATI) avait été annoncé sur le même site du Technopole mais avait fait long feu. La CATI résultait d'un partenariat entre la Compagnie africaine de technologies (CAT), une entreprise sénégalaise fournissant des matières premières et du matériel aux imprimeurs, et la société britannique Time Investments, spécialisée dans les investissements dans le domaine des technologies.

Inspiring Knowledge : <https://www.jpik.com/>

* 3^{ème} Forum national sur le développement des services numériques au Sénégal

Le 3^{ème} Forum national sur le développement des services numériques au Sénégal s'est déroulé le 18 décembre 2018 à Dakar (Sénégal). Placé sous la présidence du Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), ce forum de discussions, d'échanges et de partages a regroupé tous les acteurs de l'écosystème numérique notamment les opérateurs de téléphonie, les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), des institutions comme la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), la Commission de Protection des Données Personnelles (CDP), des entreprises comme Yup et Wari ou encore l'Association des consommateurs du Sénégal (ASCOTEN). Trois thématiques ont été abordées tout au long de ce forum à savoir (1) le rôle des services innovants dans le développement de l'économie numérique, (2) l'encadrement de la concurrence (accessibilité des services, tarifs, relation entre opérateur et fournisseur, parcours client, etc. et (3) la gestion des données et la protection des consommateurs.

* Lancement du Dakar Finance Cluster

Le 17 décembre 2018 a été lancé à Paris (France), le Dakar Finance Cluster, Co-présidée par l'économiste français Christian de Boissieu et Cheikh Kanté, ministre chargé du suivi du plan Sénégal émergent (PSE). Cette structure vise à favoriser l'innovation financière et les fintechs avec pour objectif de faire de Dakar, un pôle d'innovation et d'incubation majeur de la finance en Afrique. Ce projet, initié et cofondé par Finance innovation, compte parmi ses membres fondateurs le cabinet Mazars Audit & Conseil.

* La Banque mondiale appuie le renforcement du cadre juridique et institutionnel TIC

Le 14 décembre 2018, par le biais de l'Association internationale pour le développement (IDA), le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé un financement de 104,1 milliards de francs CFA en faveur du Sénégal dans le cadre d'un appui aux efforts du gouvernement pour le renforcement du cadre juridique et institutionnel des secteurs de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication.

Banque mondiale : <https://www.banquemondiale.org/>

* Orange s'allie à l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) pour offrir des cours en ligne

Le 12 décembre 2018 Orange a signé un accord prévoyant l'intégration des cours de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) à son offre de formation en ligne qui sera disponible au Sénégal et au Mali. Déjà disponible en République démocratique du Congo (RDC) et au Burkina Faso sous forme de carte mobile dédiée exclusivement aux cours en ligne moyennant 100 francs CFA pour 100 mégaoctets, le pass propose déjà les cours provenant d'organismes français comme le Centre national d'enseignement à distance (CNED), l'Union internationale des télécommunications (UIT), Openclassrooms ou encore ceux de l'Université virtuelle de Tunis (UVT). Les apprenants pourront notamment s'inscrire à des cours proposés par l'UVS sur la communication digitale ou le graphisme numérique ». À terme, le partenariat souhaite évoluer vers le développement de formations certifiantes, en proposant des programmes courts et professionnalisants au sein de l'UVS et de l'UVT. Les apprenants pourront devenir webmaster, community manager, développeur de site web ou encore entrepreneur. Pour ce faire, un nouveau pass data mobile, plus cher, de 5 Go sera mis à disposition des africains voulant suivre

une formation à l'UVS et à l'UVT. Ces cursus d'une durée allant de un à trois mois seront payants et dureront entre un et trois mois pour 20 à 60 heures de cours.

Orange : <http://www.orange.com/>

UVS : <http://www.uvs.sn/>

* La Banque atlantique prend une participation majoritaire dans le capital de Wizall

La Banque atlantique, filiale de la Banque centrale populaire (BCP) du Maroc, a pris une participation majoritaire dans le capital de la startup Wizall, opérateur sénégalais de Mobile Money. Dans le même temps, elle annonce l'extension de l'activité d'ATPS, spécialiste de l'agrégation des transferts et services à valeur ajoutée dans les autres pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Wizall : <https://www.wizall.com/>

Banque atlantique : <https://www.banqueatlantique.net/>

Politique

* Plaidoyer en faveur de la fusion des régulateurs des télécommunications et des médias

Réunis du 12 au 14 décembre 2018 à Yaoundé (Cameroun) pour leur neuvième conférence, les membres du Réseau des instances de régulation de la communication (RIARC) ont de nouveau fait un plaidoyer en faveur d'une fusion entre les organes de régulation des télécommunications et les instances chargées de réguler les médias. A l'heure du tout numérique où la technologie se confond avec le contenu et où l'utilisateur devient de plus en plus fréquemment un producteur de contenus », ils ont fait la promotion du modèle que représente à leurs yeux l'Independent Communications Authority of South Africa (ICASA), créée en 2000, autorité qui régule à la fois le secteur des télécommunications et celui des médias.

RIARC : <http://www.acran.org/>

* L'ARTP et Tigo signent une concession relative à l'exploitation de la 4G

Le 4 décembre 2018, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) et Tigo Sénégal ont signé une convention de concession et un cahier des charges en vue de l'exploitation d'un réseau de télécommunications mobiles 4G ouvert au public. Pour obtenir l'extension de sa licence, Tigo Sénégal a déboursé la somme de 27 milliards FCFA alors que celle-ci avait été proposée au prix de réserve de 30 milliards FCFA par l'ARTP en novembre 2015. La signature de cette convention intervient près de deux ans et demi après la signature du renouvellement de la concession et l'acquisition de fréquences 4G par Sonatel en juin 2016.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

Infrastructures et services

* Le datacenter du Groupe Sonatel à son tour certifié Tier 3 par l'Uptime Institute

Le datacenter du Groupe Sonatel installé sur une superficie de 3,5 ha à Rufisque avec une capacité de 750 KW été certifié Tier 3 par l'Uptime Institute. Auparavant, le Data center de Tigo installé à Diamaniadio avait été certifié Tier 3 en juillet 2017.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

* Signature d'un accord entre Ericsson et Tigo pour la modernisation de son réseau

Tigo Sénégal a signé un accord d'une durée de trois ans avec Ericsson (NASDAQ : ERIC) pour la modernisation de son réseau à l'échelle nationale dans le but d'accélérer la numérisation sur le marché en expansion du Sénégal. Cet accord couvre la mise à niveau de plus de 1 000 sites existants avec la technologie Ericsson Radio System (ERS) ainsi que le déploiement de la LTE (4G) dans tout le pays et la modernisation et l'extension du réseau de transmission de Tigo avec la technologie Mini-Link d'Ericsson. Il prévoit également un remplacement de tous les équipements radios de Tigo, un ajout de 50% du nombre de sites existants, une multiplication de la capacité internet et surtout le déploiement de la 4G et 4G+. La signature de cet accord intervient moins de deux semaines après la mise en exploitation de la licence 4 G de Tigo.

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

Ericsson : <http://www.ericsson.com/>

Projets

* L'ANSD prévoit de délocaliser ses sauvegardes informatiques vers le data center de l'ADIE

L'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) prévoit de délocaliser ses sauvegardes informatiques vers le data center de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE). Cette mesure est un des résultats de l'audit de la plateforme informatique de l'ANSD réalisé en 2018 qui lui a permis de mettre en place une politique de sécurité pour une bonne gestion des données.

ANSD : <http://www.ansd.sn/>

ADIE : <http://www.adie.sn/>

Rendez-vous

* Africa Technovate 2019 (21-25 janvier 2019, Safi, Maroc)

Co-organisé par BC Skills et l'Africa Global Emergence Center (AGEC), en collaboration avec l'UNESCO Science, la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres organismes d'influence internationale, la première édition de l'Africa Technovate 2019 se déroulera du 21 au 25 janvier 2019 à Safi (Maroc). Ce sommet mondial dédié à la technologie et à l'innovation en Afrique réunira des dirigeants de grandes entreprises internationales dans le domaine des TIC, des financiers, des décideurs politiques, des investisseurs africains et internationaux, des représentants de gouvernements et des présidents de chambres de commerce issus de plus de cinquante pays pour débattre et mettre l'accent sur l'avenir technologique et la prospérité économique du continent.

Africa Technovate 2019 : <http://africatechnovatesummit.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/)

(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0)

Osiris, décembre 2018